



DÉCISION DU MAIRE
N° 2022 - 179

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE
TRANSPORTS ORGANISES PAR LA MAIRIE DE TONNERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour le marché de transport collectif pour la ville de Tonnerre d'une durée d'un an reconductible deux fois ;
- Vu l'analyse des offres.

DECIDE

- De signer des contrats avec les entreprises TRANSDEV BFC NORD et PRET A PARTIR après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Les contrats prévoient les éléments suivants :

Objets	Titulaires	Montants annuels
Lot n°1 : Transport scolaire et périscolaire et transport ville	TRANSDEV BFC NORD 3 rue des Fontenottes 89000 Auxerre	22 643.95 € HT selon devis estimatif
Lot n°2 : navettes urbaines du mercredi et samedi matin	PRET A PARTIR Route de Charrey 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES	31 038.60 € HT selon devis estimatif

Envoyé en préfecture le 29/08/2022

Reçu en préfecture le 29/08/2022

Affiché le

ID : 089-218904183-20220822-DC22_179-AU

Lot n°3 : Transports occasionnels	PRET A PARTIR Route de Charrey 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES	Marché à bon de commande (maximum 5 000 € HT)
-----------------------------------	--	---

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 22 août 2022

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

